



Conférence de presse, 2 février 2012, Berne

Embargo : 2 février 2012, 12 h 00

Dossier de presse

Les centrales éoliennes ou la mort annoncée de nos derniers espaces de nature ouverte et de leur tourisme

Qu'on ne s'y méprenne pas : la situation est grave et c'est le dernier moment pour sonner l'alarme si nous voulons éviter le pire. En effet, le chacun pour soi, le compartimentage géographique des débats et des projets, en bref la myopie cupide des promoteurs de l'éolien et de leurs soutiens locaux empêchent de mettre en évidence la menace globale, au niveau national. Celle-ci, à ce jour, se monte à quelque 1'000 éoliennes en attente d'autorisation, en grande majorité sur l'Arc jurassien. Si le cataclysme de leur réalisation devait se concrétiser, cela signerait la mort des zones concernées en tant que régions peu ou pas urbanisées que des centaines de milliers de personnes aiment à fréquenter en toute saison pour s'y ébattre et y jouir de calme, de grands espaces et de beauté naturelle. L'image de la Suisse en tant que pays de nature et de tourisme de plein air en serait définitivement dégradée.

En encourageant l'énergie éolienne au détriment des autres énergies renouvelables non problématiques du point de vue de l'aménagement du territoire et de l'impact paysager, l'Office fédéral de l'énergie s'est rendu coupable d'une très grave mésestimation des conséquences de sa politique. Ne prenant en compte que la production d'énergie et son coût, il a négligé une pesée d'intérêts indispensable, qui aurait dû inclure et donner tout son poids à la valeur inestimable, et de plus en plus précieuse, de l'état actuel des régions concernées par les projets éoliens, non seulement pour les habitants de ces régions mais aussi et même surtout pour ceux des grandes agglomérations du Plateau, de Genève à Zurich et au-delà.

Il n'est pas encore trop tard pour écarter le désastre annoncé, mais il est moins une ! Une révision urgente, dès cette année, du rôle de l'éolien industriel dans la nouvelle politique fédérale de l'énergie s'impose. En raison de ses conséquences catastrophiques sur nos derniers espaces peu ou pas construits, pour des gains énergétiques relativement dérisoires, l'énergie éolienne doit être bannie des énergies subventionnées à quelque titre que ce soit et les projets qui survivraient à ce traitement doivent être soumis à des conditions beaucoup plus strictes que celles d'aujourd'hui, en particulier en termes de bruit, de distance aux habitations et de périmètres de sécurité.



Le bon dos des « ménages »

Les propagandistes de l'éolien persistent à vanter la production des éoliennes en prétendant l'illustrer à l'aide de la notion de « ménages desservis ». Cette manière de faire procède d'une véritable escroquerie intellectuelle que nous dénonçons sans relâche depuis des années, malheureusement sans guère d'effet auprès des médias, qui généralement se contentent de reprendre les dires des milieux pro-éoliens sans souligner la supercherie.

La tromperie des « ménages desservis » est de deux ordres :

Premièrement, il est fallacieux de laisser entendre que les besoins de quiconque puissent être *couverts* par une énergie dont la production est intermittente. Or la production des parcs éoliens correspond grosso modo à un fonctionnement à plein régime des machines pendant 15-18 % du temps. Une grande partie du temps, elles fonctionnent à régime réduit et une autre partie du temps, elles ne tournent pas du tout. La réalité contraint donc de dire, lorsqu'on parle de la production d'une source d'énergie intermittente telle que l'énergie éolienne ou l'énergie solaire, que telle centrale a produit en un laps de temps donné *l'équivalent de la consommation de x personnes durant ce laps de temps*. La nuance n'est pas négligeable.

Deuxièmement, et c'est peut-être l'aspect le plus important, le terme de ménage est vague quant au nombre de personnes concernées et de plus il fait abstraction de l'essentiel de la consommation réelle de la population !

Un ménage suisse compte en moyenne 2,3 personnes. Pourquoi donc parler en termes de ménages plutôt qu'en termes d'individus ? Sans doute pour entretenir le doute dans l'esprit d'une population non informée qui a tendance à penser que le ménage moyen, c'est papa-maman et deux enfants...

Enfin, il faut rappeler que la seule *consommation domestique des ménages*, qui est celle à laquelle se réfèrent les propagandistes de l'éolien, ne représente que 30% environ de la consommation totale de la population, toutes activités confondues. Etant bien entendu que les gens ne restent pas cloîtrés chez eux mais se déplacent, travaillent, pratiquent des loisirs, en un mot mettent à profit mille et une utilisations d'électricité hors de leur ménage.

En résumé, la seule manière objective d'aborder cette question consiste à parler en termes de *consommation finale par habitant*. Toute autre manière de faire relève de la propagande mensongère.

Exemple : un promoteur affirme que ses machines vont produire une quantité d'énergie correspondant à la consommation de 5'000 ménages. Pour trouver la consommation finale par habitant, il faudra donc diviser 5'000 par environ 3,3 pour trouver le nombre de ménages en termes de consommation finale, et multiplier par 2,3 pour trouver le nombre de personnes. Résultat : 3485 personnes.

La consommation domestique de 5'000 ménages (autrement dit 11'500 personnes) représente en fait la consommation finale de 3'485 personnes.



Des éoliennes pour réduire les émissions de CO₂ ?

Alors que dans de nombreux pays la production d'électricité est fortement émettrice de CO₂, ce n'est pas le cas en Suisse. La production indigène ne repose pas sur le thermique classique (mazout, charbon, gaz). Elle est donc une source marginale d'émissions CO₂ et **la Suisse enregistre les plus faibles émissions annuelles de CO₂ par habitant (5,8 t CO₂) d'Europe de l'Ouest (moyenne de l'UE: 8,24 t)**. La production suisse d'électricité émet 24 g CO₂/kWh.

En revanche, si l'on tient compte des importations d'électricité issue de sources carbonées, l'électricité consommée en Suisse équivaut à l'émission de 142 g CO₂ /kWh. A titre de comparaison, l'Espagne émet 480 g CO₂/kWh, l'Allemagne 600 g, l'Autriche 200 g et le Danemark 840 g. La moyenne européenne se situe à 460 g.

Le bilan CO₂ de l'éolien est plutôt faible: il se situe dans une fourchette allant de 9 à 25 g de CO₂ par kWh. Ce dégagement de CO₂ est dû à la fabrication/recyclage des matériaux et aux transports. Il est variable selon le type de machines, les distances à parcourir pour les matériaux, la configuration du site etc. A titre comparatif, l'électricité d'origine hydraulique a un bilan carbone de 8 g/kWh, le solaire photovoltaïque de 60 g et le gaz naturel de 400 g.

Il faut toutefois souligner que dans la plupart des pays ayant développé l'éolien, l'intermittence de la production d'électricité est palliée par des centrales thermiques classiques, les seules offrant assez de souplesse (extinction/démarrage rapide) lorsque l'éolien est non opérationnel par absence de vents ou vents trop forts, soit les trois quarts du temps sur la base du facteur de charge moyen en Europe. Ce système engendre d'importantes émissions de CO₂ puisque derrière chaque parc éolien « se cache » une centrale thermique classique et que l'augmentation de la puissance installée en énergie éolienne va de pair avec une augmentation de la capacité de soutien en thermique classique. C'est en partie ce qui explique le mauvais bilan CO₂ de l'Allemagne, qui construit en ce moment même une vingtaine de nouvelles centrales au charbon.

Dans le cas de la Suisse, l'exploitation de l'énergie éolienne n'engendrerait pas d'émissions de CO₂ supplémentaires puisque l'intermittence serait en principe gérée grâce au pompage-turbinage dans les barrages à accumulation... à condition que ce pompage soit réalisé avec une énergie dont la source n'émet pas de CO₂. (On pourrait ouvrir ici un délicat débat sur le nucléaire français...)

En conclusion, **compte tenu de la situation actuelle favorable de la Suisse en matière d'émissions de CO₂ liées à la production d'électricité et du rôle très marginal que pourrait jouer l'éolien dans la production totale, il est évident que les leviers d'action pour répondre à nos engagements en termes de réduction des émissions de CO₂ ne se situent pas dans le domaine de la production d'électricité, mais dans ceux de la consommation d'énergie thermique des bâtiments et des transports routiers, qui sont les deux principaux domaines de consommation d'énergie fossile en Suisse.**



«Les éoliennes fourniront tel pour cent de l'électricité de notre région... » Qu'est-ce à dire ?

Pour appâter le chaland et le citoyen, les promoteurs de l'éolien mettent volontiers en évidence le pourcentage à première vue alléchant de l'électricité consommée par une région qui pourrait être fourni par des éoliennes. Cette vision locale du problème doit être dénoncée, car elle cache une part souvent prépondérante de la réalité.

En effet, au-delà de la quantité d'énergie produite sur telle ou telle commune, il convient de voir qui sont les producteurs. Si les services industriels de Genève ou de Zurich construisent une centrale éolienne sur le territoire d'une commune de la chaîne jurassienne comptant 1'000 habitants, quel sens cela a-t-il de mettre en évidence que la centrale fournira peut-être une quantité d'énergie correspondant à la consommation de toute la localité ? Car enfin, les SI des grandes villes ne sont pas des organisations caritatives et si elles investissent à tel endroit, c'est d'abord et avant tout pour dorer **leur** bilan d'énergie renouvelable et non celui de la commune d'implantation de leurs machines, aux autorités desquelles ils ne feront courbettes et concessions que pour les gagner à leur cause. Ainsi, pour avoir un sens, la notion du nombre d'habitants concernés par la production d'une centrale éolienne doit tenir compte non seulement de la population du lieu de production mais aussi de la population comprise dans le réseau de distribution du distributeur-promoteur. Car on voit mal pourquoi les SI de Genève et de Zurich pourraient être intéressés à investir dans l'éolien sur les crêtes du Jura si ce n'est pour mettre cette production à leur bilan.

**



Réponses à divers arguments et accusations des milieux pro-éoliens

« On ne sortira pas du nucléaire sans recours à l'énergie éolienne »

Depuis l'accident de Fukushima et la décision du Conseil fédéral de sortir à terme du nucléaire, la peur de manquer d'énergie envahit les esprits. Pain bénit pour les promoteurs de l'éolien, de Suisse Eole à certaines autorités cantonales (notamment vaudoises), qui assèment allégrement que l'énergie éolienne serait indispensable à la sortie du nucléaire. Pure propagande !

En effet, les chiffres parlent d'eux-mêmes : couvrir la Suisse de 1000 éoliennes produirait entre 5 et 7 % de la consommation d'électricité actuelle du pays (qui a augmenté en 2010 de quelque 4 % !). Au prix du sacrifice de l'essentiel des crêtes du Jura et d'autres régions naturelles, transformées en zones industrielles. Et ce pourcentage se réduira au fur et à mesure de l'augmentation de la population du pays et de la consommation d'électricité.

L'évidence saute aux yeux : une filière capable de produire si peu d'énergie, à un prix territorial si élevé, peut et doit être évitée.

**



**« Les opposants aux éoliennes sont des enfants gâtés.
A chacun son tour de faire des sacrifices ! »**

Autre outil de persuasion des milieux pro-éoliens : la culpabilisation des opposants. Au motif que les régions alpines ont accepté les grands barrages hydro-électriques, il faudrait accepter le sacrifice des derniers espaces tant soit peu non construits du pays.

Etrange logique, témoignant aussi bien d'une idée pervertie de la démocratie que d'une méconnaissance des ordres de grandeur impliqués.

Les grands barrages ont certes transformé les vallées concernées. Mais leur impact global sur les gens et les paysages est incomparablement plus faible que celui des centrales éoliennes, visibles loin à la ronde, avec leurs pales mobiles, qui plus est bruyantes. Les barrages, pour leur construction, ont fourni pendant des années des emplois locaux, et surtout ils assurent plus de la moitié de la fourniture d'électricité du pays ainsi que des rentrées financières importantes (sans subventionnement!). Enfin, ils ont été construits à une époque où la Suisse comptait près de deux fois moins d'habitants et où l'urbanisation n'avait pas atteint le stade étouffant actuel.

Or aujourd'hui, nous avons atteint et même dépassé en de nombreux endroits les limites du tolérable en matière d'urbanisation. Quelle belle démocratie que celle qui veillerait à imposer sur la totalité du territoire les désagréments imposés dans le passé à certaines régions ! « Nous souffrons ici ; que tout le monde souffre donc partout et nous serons contents car enfin l'égalité régnera ! » Cette logique est d'autant plus absurde et inacceptable que l'enjeu concerne désormais les derniers espaces libres du pays, qui deviennent toujours plus précieux pour les habitants mêmes des grandes agglomérations du Plateau, et que l'énergie éolienne n'est nullement indispensable, au contraire des grands barrages.

**



« L'opposition aux éoliennes est le fait de quelques propriétaires de chalets égoïstes. »

Si tel était le cas, on pourrait s'étonner du nombre de propriétaires de chalets ayant adhéré à l'un ou l'autre des groupements fédérés dans l'association faîtière Paysage Libre – Freie Landschaft.

Paysage Libre – Freie Landschaft compte à ce jour 15 associations membres, plus Pro Crêtes qui fédère déjà les groupements du Jura vaudois et neuchâtelois :

Nom de l'Organisation:	Porte-parole
Amis du Mont Racine (NE)	Marlène Burri Perret-Gentil, w.perretgentil.b@freesurf.ch
Crêtes-et-Chaumont (NE)	Martin Kucera, martinkucera02@gmail.com
Amis de Tête-de-Ran / La Vue-des-Alpes (NE)	Bernard Chapuis, info@tetederan.ch
Fédération Pro Crêtes (NE/VD)	Félix Gueissaz, felix.gueissaz@net2000.ch
IG Windland, Heitersberg (AG)	Lucien Looser llooser@bluewin.ch
Sauvez les Préalpes (FR)	Bruno Köstinger, bruno.koestinger@rega-sense.ch
Association pour la protection du paysage du Coude du Rhône (VS)	Florence Lattion: florence.lattion@romandie.com
Arbeitsgruppe Burg (AG/SO)	Werner Habermacher, werner.habermacher@bluewin.ch
Association pour la Sauvegarde des Gittaz et du Mont-des-Cerfs(VD)	Olivier Lador olivier@bluewin.ch
Librevent (JU)	Jean-Daniel Tschan, jeandaniel.tschan@interlangues.org
Les Travers du Vent (NE)	Fabienne Chapuis, fabiennechapis@hotmail.com



Paysage Libre - Freie Landschaft

Rassemblement suisse pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire
Schweizerische Vereinigung für eine vernünftige Energiepolitik und Raumplanung

[wind-still \(BL\)](#)

Verein wind-still, Gattermatt 10, 4117 Burg i.L.
wind-still@bluewin.ch

[Dailiens et sa région face à quel vent? \(VD\)](#)

Claude Herren
contact@faceaquelvent.ch

Vent-Contraire, Gros-de-Vaud et Jorat (VD)

Serge Jaccard
associationventcontraire@gmail.com

[Interessengemeinschaft Naturschutz Thal \(SO\)](#)

Stefan Hofmeier
steff@strandli.ch

[Stop Tous-Vents \(VD\)](#)

Martin Stämpfli
info@stoptousvents.ch

Au fur et à mesure que des projets éoliens pointent à l'horizon, Paysage Libre – Freie Landschaft reçoit de nouvelles demandes d'adhésion. Paysage Libre – Freie Landschaft est ainsi le porte-parole des milliers d'habitants de la Suisse inquiets de la perspective d'une dégradation importante de leur cadre de vie et du sort promis à de vastes espaces libres du pays du fait de projets éoliens.

Si effectivement des propriétaires de chalets ont pu être à l'origine d'oppositions à des projets éoliens, comment s'en étonner ? Plutôt que de les montrer du doigt, remercions-les d'avoir sonné l'alarme ! Reproche-t-on à une personne qui constate dans la maison voisine un début d'incendie menaçant tout le quartier de ne songer qu'à protéger ses biens en alertant les pompiers ?...

**



« Il faut passer outre aux oppositions locales car il en va de l'intérêt général »

Autre tarte à la crème lancée par les promoteurs de l'éolien : l'intérêt général. Nous retournons le compliment. En effet :

« L'intérêt général » brandi par les promoteurs de l'éolien présente une particularité curieuse et paradoxale : il est très local ! Il s'évalue en effet à l'aune de la population d'un village, d'une ville, au grand maximum d'un canton, tant pour la production d'énergie que pour les revenus financiers attendus. Or, lorsqu'il s'agit ni plus ni moins, tous projets additionnés, de bouleverser l'aménagement du territoire d'une partie importante du pays, c'est au minimum à l'aune du pays entier qu'il faut se prononcer sur cette notion.

Selon ce critère-là, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il est de l'intérêt général de tous les habitants de la Suisse de préserver au maximum nos derniers espaces peu ou pas construits. Qui voudrait d'une Suisse totalement urbanisée, n'offrant aux besoins d'espace, de silence et de beauté naturelle des habitants que la solution d'aller chercher ailleurs, en avion naturellement, ces biens aussi inestimables qu'inextensibles !

**



« Pourquoi les investisseurs se précipitent-ils, si l'énergie éolienne n'est pas intéressante en Suisse ? »

La réponse est claire, simple et double.

Première raison, la principale : il y a aujourd'hui de l'argent à gagner en produisant de l'énergie éolienne en Suisse, grâce aux conditions de subventionnement mises en place par la Confédération, qui privilégient de façon inconsidérée l'énergie éolienne du fait qu'elle est actuellement l'énergie renouvelable la moins coûteuse à produire (mis à part l'hydraulique). Nos autorités n'ont vu que l'argent... et les promoteurs leur emboîtent le pas dans la même optique. Ceux-ci auraient d'ailleurs tort de se priver. Le rendement des investissements éoliens n'est pas très élevé, de l'ordre de 5% l'an, mais il est garanti pendant 20 ans. Cela vaut mieux qu'un carnet d'épargne et est plus sûr qu'un montage financier opaque et aléatoire !

Deuxième raison : les grands distributeurs d'électricité ont à coeur de se donner une image écologique. Mettre quelques pour cent d'éolien dans le bilan donne à celui-ci une touche écologique et améliore un peu (si peu) la proportion d'énergie indigène.

On voit donc que dans les raisons d'investir dans l'éolien suisse, la question énergétique est pour ainsi dire collatérale.

**



**« Nous supportons la présence de milliers de pylônes de lignes à haute tension.
Nous pouvons donc supporter celle des éoliennes ! »**

On s'étonne de devoir entendre ce genre d'affirmation, qui relève soit de la mauvaise foi la plus grossière, soit de la méconnaissance des dimensions concernées.

La grande majorité des pylônes de lignes à haute tension de ce pays n'excède pas 30 mètres de hauteur, alors que les éoliennes qu'on installe actuellement ont au moins 100 m, souvent 150 mètres et bientôt 190 mètres de hauteur. Un facteur de différence allant donc de trois à plus de six. La nuance est de taille, c'est le cas de le dire.

Et puis, personne n'a encore vu, balisé de lumières rouges, un pylône de ligne à haute tension agiter les bras, ni entendu, provenant d'une telle structure, un bruit gênant à des centaines de mètres, voire un kilomètre et plus.

Par ailleurs, encore une fois, doit-on accepter de nouvelles dégradations d'un territoire parce que celui-ci en a subi antérieurement ?...

**



« Les éoliennes sont belles et attirent les touristes. »

La région Mont Soleil-Mont Crosin (Jura BE) a été pionnière en Suisse dans l'expérimentation des énergies photovoltaïque et éolienne. Elle a ainsi, à juste titre, attiré nombre de curieux intéressés par les nouvelles énergies renouvelables. Et elle continue apparemment de le faire.

Toutefois, outre qu'il est difficile de deviner les motivations des visiteurs actuels, on n'imagine guère que l'intérêt touristique des centrales éoliennes se maintienne et encore moins qu'il se multiplie par autant de projets déposés en Suisse (totalisant à ce jour environ 1'000 machines). On peut au contraire s'attendre à une diminution de l'intérêt public au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de centrales construites. Et c'est plutôt à la désertion touristique des zones concernées qu'il faut s'attendre globalement si les centrales éoliennes se multiplient.

Quant à la beauté des éoliennes, elle est très subjective et varie en fonction du point de vue. Si un individu voit des éoliennes de loin, ou s'il encaisse quelques sous à chaque tour de pale, il pourra les trouver très belles. S'il habite à 500 mètres, n'a pas investi dans leur construction, voit sa vie saccagée par leur bruit lancinant, la valeur de sa maison réduite de moitié, son approche esthétique sera très différente...

**



Paysage Libre - Freie Landschaft

Rassemblement suisse pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire
Schweizerische Vereinigung für eine vernünftige Energiepolitik und Raumplanung



Vue depuis le versant nord du Chasseral en direction de l'ouest - Site Joux-du-Plâne - La Vue-des-Alpes - Tête-de-Ran
Canton de Neuchâtel et Jura bernois



Paysage Libre - Freie Landschaft

Rassemblement suisse pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire
Schweizerische Vereinigung für eine vernünftige Energiepolitik und Raumplanung



**Vue depuis Les Neigeux en direction de l'est - Site de Tête-de-Ran / Crêt-Meuron
Canton de Neuchâtel**



Paysage Libre - Freie Landschaft

Rassemblement suisse pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire
Schweizerische Vereinigung für eine vernünftige Energiepolitik und Raumplanung

Contact :

François Bonnet
francois.c.m.bonnet@gmail.com
Tél. 032 9276 79 10
032 926 64 24

Bernard Chapuis
bchapuis@centredoc.ch
079 791 83 73

Deutsch :

Christof Merkli
christof.merkli@windland.ch
079 610 77 76
056 470 14 80